# LE COMMERCE DU CANADA POUR L'ANNÉE: \$2,232,766,962

Un tableau sommaire du commerce du Canada pour la période des douze mois finissant le 31 octobre et émis par le Bureau Fédéral des Statistiques indique que les marchandises, sujettes et non sujettes aux droits de douanes, importées en ce pays représentent la valeur de \$894,556,-688, contre \$1,911,208,594 durant les douze mois précédents. Les exportations se sont élevées au chiffre de \$1,338,210,274. Durant les douze mois précédents le Canada avait exporté des marchandises pour une valeur de \$1,451,299,545. Bien que le chiffre des importations et des exportations ait été considérablement plus

bas que celui des douze mois finissant le 31 octobre 1917, il a été de beaucoup plus considérable que celui des douze mois finissant le 31 octobre 1916. Durant cette période la valeur des importations en Canada a été de \$16,429,207, et celle des exportations de \$1,037,213,597. En d'autres termes, le commerce durant les douze derniers mois ne représente que la diminution du commerce maritime considérable de la période de guerre, et, en dépit des restrictions imposées sur le commerce maritime, il a de beaucoup dépassé tous les chiffres de toutes les autres périodes de douze mois.

	1.		
	1916.	1917.	1918.
IMMPORTATIONS POUR CONSOMMATION.	8	8	8
IMMPORTATIONS FOUR CONSOMMATION.		•	
Articles imposables	396, 798, 646	553, 286, 091	512, 067, 265
Articles en franchise	320, 131, 167	457, 922, 503	382, 489, 423
	#10 400 010	1 011 000 504	004 550 000
Importations totales, mdse	716, 423, 813	1,011,208,594	894, 556, 988
Droits perçus	133, 483, 207	167,552,078	154, 225, 829
Diores pergues	100, 100, 201		
EXPORTATIONS CANADIENNES.			
	#0 000 0°0	00 000 000	E4 E1E 00E
Les mines	78,066,052	80, 967, 695 26, 222, 005	74.717,227 33,290,126
Les pêcheries La forêt	23, 262.674 53, 889, 809	52,440,091	63,893,895
Produits des animaux	112,968,379	162, 375, 960	
Produits agricoles	383, 929, 118	446, 125, 216	426, 553, 229
Produits agricoles	377, 138, 502	678, 318, 994	569, 311, 437
Divers	7,949,063	4,849,584	5, 105, 491
	1 005 010 505	7 181 000 515	1 000 010 054
Exportations totales, mdse.,	1,037,213,597	1,451,299,545	1,338,210,274
IMPORTATIONS PAR PAYS.			
Royaume-Uni	99,963,008		69,656,921
Australie	774,536		3,967,701
Indes orientales anglaises	6,700,301	11,973,071	3,967,701 17,291,251
Guinée anglaise	6,109,169 262,698	7,774,372	5,507,911
Sud Africain anglais	12,847,755	492,437 12,110,788	784,592 8,164,675
Hong-Kong	1,279,134	1,705,335	2,334,571
Terre-Neuve	1,786,898	2,787,671	3,123,041
Nouvelle-Zélande	3, 234, 425		
Autres parties de l'Empire	1,561,557	1,427,107	1,831,137
République Argentine	2,774,789		
Bresil. Chine	1,032,784 1,138,980		
Cuba	1,012,101		1,795,163 1,699,647
France	6,506,997		
Cuba France Italie	1.125.947	996, 891	
Japon	6,956,303	10,340,976	13,093,926
Pays Bas	1,140,802	1,174,786 831,183,057	675, 460 734, 565, 399
Japon Pays Bas Etats-Unis Autres pays étrangers	546,542,134 15,179,495	831,183,057 17,611,544	734,565,399
Autres pays cirangers	10,110,400	17,011,049	17,519,637
EXPORTATIONS PAR PAYS.		DE # 32 / 20	
	200	000	
Royaume Uni	672,067,078	823,970,170	762,895,712
Australie Indes orientales anglaises. Guinée anglaise. Sud Africain anglais.	8,016,430	6,527,197	11,150,641
Guinée anglaise	1,362,806 1,518,044	3,516,588 1,836,360	2,470,580 2,275,881
Sud Africain anglais.	4,125,299	4,746,476	8,912,025
Indes Occidentales anglaises	4,827,577	6,063,024	8,368,863
Hong-Kong	719,492	1,090,941	594, 415
Terreneuve	6,134,123	7,696,740	11.110,888
Nouvelle-Zélande	3,610,776	3,537,907	
Autres parties de l'Empire	4,893,600 2,237,619		
République Argentine	1,082,180	1,551,333 957,152	
Chine	332,450		2,825,024
Cuba	1,914,259		
France	50,705,795	173,945,765	118,041,069
Italie	12,592,992	2 200 050	6 440 001
Japon Pays Bas	1,345,009		9,113,776
Ftate Unia	1,699,518	1,897,183	1,601,543 424,229,972
Etats-Unis	245,541,545 12,487,005	13,803,804	10,710,355
Autres pays étrangers	12,401,000	10,000,004	10, 110, 555

#### Un fort créancier.

Le plus fort oréancier de la France était autrefois sir Robert Wallace, qui possédait un coupon de rente de 220,000 dollars. Aujourd'hui, le neveu de lord Seymour est bien distancé; la famille Furtado touche tous les trois mois une rente de 200,000 dollars, ce qui représente un capital de 16 millions de dollars.

### Où est-elle?

Le département du service naval a fait tous les efforts possibles, mais sans succès, pour retrouver Mlle M. A. Greenwood, de 35 rue Ste-Anne, St-Jean, Nouveau-Brunswick, sœur et plus proche parente de William Greenwood, A.B., R.N. C.V.R., mort de pneumonie le 12 novembre 1948.

### LES PROPOSITIONS DE M. WILSON

Voici les 14 propositions énoncées par le président Wilson, au Congrès, le 8 janvier 1918:

1. Pas de traités secrets.

2. Liberté des mers, sauf pour la répression des nations de proie qui ne respecteraient pas les conventions internationales.

3. Abolition de toute barrière au commerce.

4. Réduction des armements.

5. Ajustement impartial des domaines coloniaux basé sur les droits populaires.

6. Evacuation du territoire russe et abandon de tout contrôle économique sur ce territoire.

7. Indépendance de la Belgique avec indemnisation des dommages

8. Restitution de l'Alsace-Lorraine | Etats, petits et grands.

la France et restauration de la France envahie.

9. Rectification des frontières de l'Italie conformément au principe des nationalités.

10. Autonomie des diverses nationalités de l'Autriche-Hongrie.

11. Evacuation de la Serbie, du Monténégro et de la Roumanie, et garanties par tous les Etats balkaniques.

12. Souveraineté de la partie turque de l'empire ottoman et autonomie des autres nationalités.

13. Indépendance de la Pologne et un accès pour ce pays à la mer.

14. Et enfin, constitution d'une ligue des nations qui garantirait l'indépendance politique et économique et l'intégrité territoriale de tous les

## CONTRATS ACCORDÉS POUR DE NOUVELLES SALLES D'HÔPITAL

Trois sections de traitements, un bâtiment à opérations et d'autres établissements à Calgary.

Le ministère des Travaux publics annonce que les contrats suivants ont été accordés:

Calgary (Sarcee), Alta.—Construction de trois salles de traitement actif, un édifice administratif, une salle de convalescents, une salle à man-ger, un bâtiment de service et un bâtiment à opérations chirurgicales, en rapport avec l'hôpital militaire. Accepter la soumission de la Carter-Halls-Aldinger Co., Ltée, de Winnipeg, Man., à \$330,471. Date de l'arrêté en conseil, 29 novembre 1918.

Toronto, Ont.-Construction d'un entrepôt temporaire, en rapport avec l'entrepôt de vérification des douanes à Toronto, Ont. Accepter la soumission de la Dickie Construction Co., Ltée, de Toronto, à \$15,293. Date de l'arrêté en conseil, 28 novembre 1918.

London (Carling Heights), Ont.-Installation de systèmes d'égout et d'eau en rapport avec des casernes temporaires à London, Ont. Accepter la soumission de Bate, Mc-Mahon & Co., d'Ottawa, à \$29,528. Date de l'arrêté en conseil, 28 novembre 1918.

Winnipeg (Tuxedo), Man.—Construction de deux salles de traitement actif, trois salles de convalescents, un salle longue pour traitements et une salle névrologique, en rapport avec l'hôpital militaire. Accepter la soumission de la Carter-Halls-Aldinger Co., Ltée, de Winnipeg, Man., à \$346,389. Date de l'arrêté en conseil, 29 novembre

Toronto, Ont.-Installation de fourniture et de drainage aux casernes Rosedale. Accepter la soumission de la Connolly-Agnew Construction Co., Ltée, de Toronto, à \$9,980.60 (approximativement).

### PENSIONS

1. Les soldats n'ont pas droit à une pension par le seul fait qu'ils ont fait du service.
2. Les pensions ne sont accordées que dans les cas d'invalidité dûs à une

que dans les cas d'invalidité dûs à une blessure ou une maladie arrivant pendant, résultant du, ou aggravée par le service.

pemdant, résultant du, ou aggravée par le service.

3. La gravité de l'invalidité n'est calculée que par l'effet qu'elle peut avoir sur la capacité du soldat de se livrer à un travail ordinaire. Le fait qu'il ne peut reprendre son travail ancien ne lui donne pas droit à une pension plus élevée que la gravité de son cas ne le justifie.

4. Si le soldat est totalement invalide et incapable de se livrer à un travail ordinaire il a droit à une pension "d'invalidité absolue", qui a été fixée à \$50.00 par mois.

5. Si par son infirmité la puissance de travail ordinaire d'un soldat est diminuée il a droit à une part de la pension "d'invalidité absolue" proportionnée à la gravité de son état.

état.
6. Ce pourcentage a été soigneuse-ment étudié et établi pour chaque genre d'invalidité et il est aussi exact et équitable qu'il est possible

de le faire.

7. Les gains qu'un homme peut continuer à faire, ou le montant de son revenu avant la guerre ne seront pas pris en considération dans la détermination de la pension. Seul la gravité de son infirmité sera considérée.

8. Les gravies de la lette de la pension.

considérée.

8. Les veuves de soldats ou de marins ont droit à une pension tant qu'elles ne se remarient pas.

9. Les enfants de soldats ou de marins ont droit à une pension jusqu'à l'âge de 116 ams dans le cas des garçons; de 17 ans dans le cas des filles.

filles.

10. Les parents d'un soldat

'ant droit à une pens d'un marin n'ont droit à une pension que s'il était leur principal soutien

avant sa mort.

Autorisé par la Commission des pensions du Canada.

Toronto, Ont.-Peinturer et compléter le bâtiment principal de l'hôpital militaire. Accepter la soumission de Jas. Phinemore, de Toronto, à \$19,998. Date de l'arrêté en conseil, 2 décembre 1918.

London, Ont.-Construction de station d'énergie à l'hôpital militaire. Accepter la soumission d'A. E. Ponsford, de St-Thomas, Ont., à \$209,400. Date de l'arrêté en conseil, 2 déc mbre 1918.